



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INDRE-ET-LOIRE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°37-2019-12015

PUBLIÉ LE 26 DÉCEMBRE 2019

Sommaire

Préfecture d'Indre et Loire

37-2019-12-26-001 - Réunion de la cdac janvier 2020 (1 page)

Page 3

Préfecture d'Indre et Loire

37-2019-12-26-001

Réunion de la cdac janvier 2020

Préfecture d'Indre-et-Loire
Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial
Bureau de la coordination des services de l'État
Commission départementale d'aménagement commercial d'Indre-et-Loire

La commission départementale d'aménagement commercial d'Indre-et-Loire se réunira le mardi 7 janvier 2020 à 14 h 30, salle Gambetta de la préfecture, 15 rue Bernard Palissy, 37 925 TOURS Cedex 9, afin de statuer sur une demande valant autorisation d'exploitation commerciale en vue de l'extension d'un commerce de détail pour l'enseigne **MR BRICOLAGE** d'une surface de vente de 569 m², magasin situé 12 avenue de Grammont, à TOURS
(Présidence : M Philippe FRANÇOIS Sous-Préfet de Loches)

La commission départementale d'aménagement commercial d'Indre-et-Loire se réunira le mardi 7 janvier 2020 à 15 h 30, salle Gambetta de la préfecture, 15 rue Bernard Palissy, 37 925 TOURS Cedex 9, afin de statuer sur une demande d'avis valant autorisation d'exploitation commerciale en vue du déplacement et l'extension de l'actuelle surface alimentaire (408 m² de vente) ainsi que la création de 12 boutiques (1667 m² de surface de vente) dans le cadre d'une construction d'un ensemble immobilier situé 59 avenue Marcel Mérier à TOURS. Ce projet consiste en l'extension de l'ensemble commercial **l'Heure Tranquille**.
(Présidence : M Philippe FRANÇOIS Sous-Préfet de Loches)

La commission départementale d'aménagement commercial d'Indre-et-Loire se réunira le mardi 7 janvier 2020 à 16 h 30, salle Gambetta de la préfecture, 15 rue Bernard Palissy, 37 925 TOURS Cedex 9, afin de statuer sur une demande valant autorisation d'exploitation commerciale en vue de l'extension de l'ensemble commercial **l'Heure Tranquille** à TOURS par l'agrandissement de l'ancienne surface Monoprix (+640 m²), la commercialisation de surface ayant perdues leurs droits et le changement de certaines cellules initialement non soumises au AEC.
(Présidence : M Philippe FRANÇOIS Sous-Préfet de Loches)